

121

Paul Paboeuf

Serguin, 5, chemin du Pont-Dréan

56230 QUESTEMBERT

Conseiller municipal de Questembert

Conseiller communautaire Questembert Communauté

à l'attention du Commissaire enquêteur  
en Mairie de Malansac

Ancien maire de Questembert, ancien président (fondateur) de Questembert Communauté, je veux apporter mon soutien au projet Moulin neuf, porté par la société Enercon en coopération avec la Communauté de Communes.

### **Pas de transition énergétique sans énergies renouvelables**

Nous devons collectivement nous préparer à changer radicalement notre rapport à l'énergie : réduire globalement notre consommation et nous libérer de la dépendance aux énergies fossiles. A ce défi qui concerne tous les Français, sinon tous les habitants de la Terre, s'ajoute pour les Bretons une difficulté particulière : nous couvrons moins de 12 % de nos besoins énergétiques.

### **L'éolien, une ressource à portée de mains**

L'idée d'utiliser la force du vent n'est pas nouvelle : nos collines portent la trace des moulins d'autrefois. Mais le développement de l'éolien moderne a, semble-t-il, été retardé en France, alors qu'il a prospéré chez nos voisins. Aussi, dès que de nouvelles possibilités se sont offertes, j'ai persuadé les collègues du conseil de la Communauté de s'engager dans l'élaboration d'un Schéma de Développement Eolien (2007) qui a été approuvé par tous les conseils municipaux de la Communauté et validé par le préfet en 2009.

### **Avec Enercon, partager les retombées économiques**

D'emblée, j'avais proposé que les collectivités et aussi les habitants puissent bénéficier des retombées économiques de la production éolienne. Et la société Enercon a répondu à nos demandes en acceptant que la Communauté entre au capital de la société d'exploitation : dès les premiers contacts, nous avons évoqué la création d'une Société d'Economie Mixte, et malgré les différences de législation, de « culture économique », les industriels allemands ont joué le jeu. C'est ainsi qu'un « contrat d'option » a été signé entre Enercon et la Communauté en 2010. Avec l'évolution récente de la loi sur la *transition énergétique et la croissance verte*, c'est une Société Anonyme qui a été créée l'année dernière pour le site du Rocher Breton à Larré ; les statuts de la société permettent à la Communauté d'investir dans le projet du Rocher Breton... et d'en retirer des dividendes. Cela sera possible pour l'exploitation des 3 éoliennes du Moulin neuf.

A l'heure où les élus sont confrontés à la raréfaction des concours financiers extérieurs (Etat, région, département)... et aux réticences des habitants à voir augmenter leurs contributions fiscales, la participation de la communauté à la production d'énergie lui assure des ressources pérennes.

### **Sans oublier la fiscalité**

Les parcs éoliens sont taxés au titre de l'IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) : en tant qu'élu, en tant que citoyen, je note que, chaque année, le parc du Moulin Neuf apportera un produit fiscal de 35 K€ pour la Communauté, sans parler des 14 K€ pour la commune de Malansac ni des contributions reçues par le Département et la Région.

### **Dégrader les paysages ? Non**

Devons-nous considérer que le paysage doit rester immuable, c'est-à-dire semblable à ce qu'il était... quand nous étions enfants ? Il suffit de regarder quelques cartes postales anciennes pour

se rendre compte que notre environnement a beaucoup changé depuis les années 50, sans remonter aux débuts du 20ème. D'ailleurs, si l'on se préoccupe sérieusement d'environnement, il faudrait militer pour restaurer les landes rases qui couronnaient nos collines et les prés de fauche dans les fonds de vallée. Et regarder les éoliennes comme des objets industriels d'une grande élégance !

### **L'engagement local d'Enercon**

Le dossier présenté par Enercon montre, dans les réponses aux contraintes réglementaires, une grande attention portée aux besoins locaux : replantation de haies bocagères, soutien à la restructuration du site touristique du Moulin neuf. La coopération suivie entre les élus communautaires et les responsables de la société Enercon a permis d'atteindre ce haut niveau qualitatif bien au-delà du minimum exigé par la réglementation.

Partisan dès la première heure du développement éolien, je veux apporter mon soutien plein et entier à ce beau projet.